



Comité Social d'Administration départemental – 1er Degré
du 2 février 2023

Déclaration liminaire

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour prendre enfin connaissance de votre projet de carte scolaire pour la rentrée 2023 dans les Alpes de Haute-Provence.

Le Groupe de travail du 13 janvier nous avait laissés dans l'incertitude la plus totale quant à vos intentions et à votre marge de manœuvre effectives puisque le budget nul qui vous est alloué ne semble laisser d'autre choix que de fermer une classe ici pour en ouvrir une autre ailleurs. Faudra-t-il donc déshabiller Pierre pour habiller Paul ? C'est ce que le SGEN-CFDT ne pourra se résoudre à accepter sans discuter vos arguments pied à pied.

La logique comptable qui fait bon marché des situations locales n'est pas acceptable. Il sera notamment nécessaire de considérer l'Indice de Position Sociale des élèves éventuellement concernés par vos mesures de carte scolaire. Il sera tout aussi indispensable de considérer la lourdeur de leurs difficultés d'ordre scolaire, mais aussi leur situation de détresse familiale et psychologique quand elle nous est connue, sans oublier de rappeler le défaut fréquent de prises en charge de ces élèves réclamées par les collègues.

Nos communes et nos écoles bruissent de vos visites plus ou moins inopinées et des objectifs que vous poursuivez ainsi. Gageons que vous saurez nous éclairer sur le sens de ces démarches.

Je conclus cette rapide déclaration en me félicitant du succès de la deuxième journée intersyndicale de grève contre l'âge légal de départ à la retraite fixée à 64 ans. Dans l'Education nationale et en particulier dans le Premier degré, ce point de la réforme en cours est considéré comme intolérable. Nous n'aurons de cesse, Monsieur l'Inspecteur, de le dénoncer jusqu'à ce que nous obtenions son retrait.